

LECTEURS, À VOS PLUMES!

La médiation animale : une thérapie non médicamenteuse joyeuse

Isabelle qui souffre d'autisme, caresse son cheval pendant des heures en séance d'équithérapie et cela l'apaise ; le petit **Julien** qui a une déficience intellectuelle, s'illumine dès que l'éducateur l'accompagne à la ferme pédagogique voisine ; **Suzanne**, 89 ans, voit ses douleurs diminuer quand la chienne **Zouki**, accompagnée d'une infirmière, lui rend visite dans l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) où elle réside. Autant d'exemples de **médiation animale**. Celle-ci est la « *recherche des interactions positives issues de la mise en relation intentionnelle homme-animal* ». Elle nécessite l'intervention d'une **personne formée** à cette discipline - travailleur social, kinésithérapeute, psychologue... qui travaille en lien avec l'équipe d'une structure sociale, médico-sociale, sanitaire ou des professionnels intervenant en prison, en protection de l'enfance... pour le **bien-être** des enfants ou des adultes accompagnés.

Les atouts de la **médiation animale** ? Elle apporte du plaisir, développe l'estime de soi, stimule les fonctions cognitives et psychomotrices, la sensorialité, améliore la communica-



tion, renforce et complète l'action menée par les **professionnels**.

Vous pratiquez cette discipline ? Vous avez fait appel à un médiateur pour intervenir auprès du public de votre établissement ? N'hésitez pas à faire connaître les résultats de ces expériences et/ou à nous dévoiler des **témoignages** de personnes qui en ont bénéficié.

La rédaction

ADRESSEZ-NOUS VOS TEXTES

(compris entre 3800 et 7600 signes)

ACCOMPAGNÉS D'UN NUMÉRO
DE TÉLÉPHONE
AUQUEL VOUS JOINDRE.

DATE LIMITE D'ENVOI

30 octobre 2023

mais bien plus tôt serait idéal !

CONTACT
red@lien-social.com